

males furent établies dans le Bas-Canada : deux à Montréal, l'école normale Jacques Cartier et l'école normale McGill, et une à Québec, l'école normale Laval. Les deux premières furent inaugurées le 2 mars 1857, et la troisième, le 15 mai de la même année. L'école normale McGill est protestante et reçoit des garçons et des filles ; les deux autres sont catholiques, et l'une d'elles, l'école normale Laval, a deux départements, un pour les Elèves-Maitres et l'autre pour les Elèves Maîtresses. Celui des Elèves-Maîtresses fut ouvert le 15 sept. 1857. Il est annexé au couvent des Ursulines de Québec, mais l'instruction y est donnée principalement par les professeurs ordinaires de l'école normale.

Ainsi, en comparant la population de notre pays avec celle des pays étrangers, on trouve qu'il n'y a que l'Allemagne et la Prusse qui comptent plus d'écoles normales que le Bas-Canada. C'est un fait, a dit M. Thibault, en terminant, c'est un fait qui doit nous réjouir et nous porter à être reconnaissants envers celui de nos compatriotes qui a le plus travaillé en faveur de l'établissement de nos écoles normales : l'hon. P. J. O. Chauveau, surintendant de l'instruction publique."

M. Andrew Doyle, professeur de langue anglaise à l'école normale Laval, fit ensuite une lecture sur la *grammaire anglaise*. Il passa en revue le nom, l'article, l'adjectif et le pronom, et s'attacha surtout à démontrer combien les grammairiens anglais diffèrent entre eux sur la manière de définir et de classer ces quatre parties du discours.

Bien que la majeure partie de ceux qui composaient l'assemblée ne fût pas très familière avec la langue anglaise, M. Doyle sut néanmoins, par de nombreux exemples à l'appui de ses allégations, intéresser vivement ses auditeurs. Nous espérons pouvoir donner à nos lecteurs, dans le prochain numéro de *La Semaine*, une analyse complète de cette importante lecture.

Avant la discussion des questions relatives à l'enseignement de la calligraphie, M. le Président invita les Membres qui avaient quelques remarques générales à faire sur le sujet, à en faire part immédiatement à l'assemblée. M. le Secrétaire, J. B. Cloutier, se leva alors et s'exprima à peu près comme suit :

*M. le Principal, M. le Président et Messieurs,*

" Parmi les quelques questions que nous avons à discuter aujourd'hui, il en est une d'une importance plus grande que celle des autres, et de l'intelligence de laquelle dépend le succès dans l'enseignement de la calligraphie ; voici cette question : " Que doit

faire l'Instituteur pendant le temps consacré à l'écriture ? "

Les opinions peuvent être très-partagées sur la manière d'y répondre ; mais j'espère que cette discussion aura l'heureux résultat d'amener d'excellentes résolutions, dont l'effet sera de mettre de l'uniformité dans la distribution du temps de l'instituteur pendant celui qu'il consacre à l'écriture.

Tous les moments d'une classe sont bien précieux pour le maître, s'il veut obtenir des résultats satisfaisants pour ses élèves, pour leurs parents et pour lui-même ; mais, de toutes les branches qu'il est appelé à enseigner, il n'en est aucune qui demande autant d'énergie, d'activité et de tact, que la calligraphie. Les difficultés qu'elle présente sont très nombreuses, très-multipliées. En effet, Messieurs, tous tant que nous sommes, nous connaissons combien il est difficile de rendre les enfants attentifs pendant qu'ils écrivent, et de leur faire observer les principes que nous leur donnons ; personne n'ignore non plus cette tendance qu'ont généralement les élèves, d'écrire trop vite et sans même faire attention à leurs exemples. Et ce défaut ne se rencontre pas seulement chez les plus petits, mais il existe principalement chez les plus grands et les plus avancés. Aussitôt que la plupart de ces derniers ont acquis une écriture courante un peu passable, ils croient qu'ils en ont assez et qu'il n'est plus besoin pour eux d'améliorer leur main ; aussi écrivent-ils leurs cahiers avec dégoût, par routine et sans y attacher la moindre importance. Voilà ce qui explique pourquoi, dans une école où la surveillance n'est pas très-active, la fin des cahiers est moins bonne que le commencement, et les premières lignes de chaque page, mieux écrites que les dernières. Mais, les défauts que je viens de signaler, peuvent-ils être facilement corrigés ? Et peut-on blâmer l'Instituteur, s'il ne fait pas tout en son pouvoir pour y parvenir ? Assurément, oui ! Car il a à sa disposition un grand nombre de moyens. Ceux qu'on emploie généralement pour exciter l'émulation chez les enfants, peuvent aussi bien réussir dans ce cas-ci que dans tous les autres, tels que la comparaison des cahiers, l'inscription au tableau d'honneur, les bons points, les récompenses, et même un prix décerné par l'Inspecteur, dans sa visite, à celui qui s'est le plus appliqué et qui a le mieux réussi. On peut encore employer avec avantage les conseils et les exhortations, tâcher de faire sentir aux enfants toute l'importance d'une bonne écriture, et les nombreux avantages qu'ils pourront en retirer plus tard quand ils voudront se placer. Enfin, si tous ces moyens ne produisent pas le résultat que l'on a en vue, il faudra alors recourir aux